



PUBLIC

Compte rendu du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 26 janvier 2010 à 13 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, mesdames et messieurs les conseillers-ères Stefan Psenak, Alain Riel, Maxime Tremblay, Patrice Martin, Mireille Apollon, Denise Laferrière, Nicole Champagne, Denis Tassé, Luc Angers, Patsy Bouthillette, Joseph De Sylva, Sylvie Goneau, Stéphane Lauzon, Yvon Boucher et Luc Montreuil.

Sont également présents, mesdames et messieurs Robert F. Weemaes, directeur général, Michel Tremblay, directeur général adjoint, Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, M^c Suzanne Ouellet, greffier ainsi que Luc Bouvier, Louis Cabral, Michel Déziel, Nicole Dumoulin, Simon Rousseau, Gilles Sabourin et Carole St-Arnaud Gaboury.

Sont absents, messieurs les conseillers André Laframboise, Pierre Philion et Maxime Pedneaud-Jobin.

CP20100126-P1 **BILAN D'ACTIVITÉS – ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE GATINEAU**

13 h 30 – Messieurs Peter Barnes, Yves Marchand et Yves Léveillée présentent le bilan des activités, de même que les états financiers vérifiés de l'Orchestre symphonique de Gatineau pour la saison 2008-2009.

Monsieur le conseiller Luc Montreuil prend son siège.

Madame la conseillère Denise Laferrière prend son siège.

Est également soumis, le plan d'action pour la saison 2009-2010.

RECOMMANDATION :

CP-ACL-2009-02

Que ce comité accepte le dépôt des états financiers vérifiés de l'Orchestre symphonique de Gatineau ainsi que son bilan des activités pour la saison 2008-2009.

La recommandation **CP-ACL-2009-02** est acceptée à l'unanimité.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

CP20100126-PD1 Pétition déposée lors de la réunion du conseil municipal du 19 janvier 2010 par madame Joanne Corneau, directrice adjointe à la CPE Le Bonjour – Soufflage des bancs de neige – Rue de la Savane

CP20100126-PD2 Correspondance préparée par le Service de l'environnement – Subvention de la table de récupération hors foyer

Fin du comité plénier public à 14 h 15.